



COMPTE-RENDU CHSCT NORD DU 05/05/20 (COVID-19) SPÉCIAL PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE (PRA)

Après lecture des déclarations liminaires, et l'évocation de sujets transverses, les directions des Douanes, de l'INSEE, et de la DIRCOFI ont présenté leur PRA respectif (partiellement pour la DIRCOFI).

Une nouvelle réunion est prévue le 13 mai pour étudier le PRA complet de la DIRCOFI ainsi que celui de la DRFiP Nord, faute d'éléments disponibles le 5 mai.

Fourniture de masques pour les transports en commun

L'ensemble des directions a renvoyé ce point au niveau national, arguant qu'aucune consigne n'avait été donnée et que donc aucun masque ne serait fourni aux collègues utilisant les transports en commun.

La CGT Finances a condamné cette position faisant courir des risques sanitaires et pécuniaires (amende possible) aux collègues et regrette l'attentisme des directions locales.

Télétravail

La règle restera d'éviter au maximum le présentiel. Dès lors, à chaque fois que c'est possible, le télétravail sera transitoirement maintenu sans obligation de présence, même ponctuelle.

Médecine de prévention

La position du Secrétariat Général a enfin évolué.

Le délai d'estimation d'un contact à risque permettant d'écarter les collègues, en cas de cas avéré ou soupçonné, vient enfin d'être porté à 48H avant l'apparition des symptômes (contre 24 auparavant).

La CGT Finances demandait en effet depuis plusieurs semaines un allongement de ce délai, en vertu du principe de précaution, puis des évolutions de la recherche.

Nous avons déploré l'inertie et la frilosité des administrations, en exigeant un délai de 72H, plus conforme aux connaissances scientifiques actuelles.

Sur la question des tests, aucun n'est prévu pour l'instant. D'une part, la médecine de prévention n'est pas autorisée à en prescrire. D'autre part, l'employeur a interdiction d'y faire procéder.

Si des collègues souhaitent être testés, ils doivent se rapprocher de leur médecin traitant pour obtenir une prescription médicale, autrement, le test serait à leur charge.

Douanes

Très peu d'informations précises ont pu être obtenues lors de l'étude du PRA des Douanes.

Les directions se sont refusées à plafonner le nombre de personnes en présentiel.

Les directions se sont systématiquement réfugiées derrière les consignes sanitaires, mais sans jamais expliquer concrètement comment elles seront déclinées service par service

Elles se dédouanent de leur responsabilité, au détriment des chefs de service à qui il appartiendra de définir le nombre de collègues compatibles avec les règles sanitaires et qui devront jongler entre le manque de moyens de protection et la nécessité de reprise de toutes les missions. Vont-ils alors privilégier la santé des agents sous leur responsabilité ou leurs objectifs annuels ???

La CGT Finances a demandé des garanties sur un taux de présentiel raisonnable à compter du 11 mai. La présidente du CHSCT (adjointe au Directeur Interrégional des Douanes) n'a pas su donner de réponse précise, assurant que les chefs de service feraient le nécessaire.

Rappelons que les chefs de service n'ont que très peu de temps pour étudier l'ensemble des consignes sanitaires de reprise. Cette reprise se fait dans la précipitation et dans le mépris de la santé des collègues. La DI n'a, par ailleurs, pas été en mesure de justifier une reprise complète de l'activité dès le 11 mai.

De fait, nous avons demandé a minima le report d'une semaine de la reprise d'activité pour laisser le temps à chacun de mettre en place les mesures optimales pour une reprise en toute sécurité. Nous avons rappelé la demande faite dans notre déclaration liminaire de présentation d'un plan de reprise par service avant toute reprise.

La direction a refusé de donner suite à ces deux demandes.

Face au mépris du dialogue, la CGT Finances a averti qu'elle procéderait à un droit d'alerte du CHSCT, au cas probable où il s'avérerait que des collègues courent un risque sanitaire non contrôlé.

Par ailleurs, dans les documents transmis, nous avons été stupéfaits de constater une évolution des règles sanitaires dans les véhicules.

Alors que la règle actuelle est 2 personnes au maximum par véhicule en diagonale, le PRA ne prévoit plus de limite, tant que tous sont porteurs de masques ! Comble de la situation, cette recommandation a été validée par la médecine de prévention au motif qu'avant les masques n'étaient pas suffisamment disponibles !

La CGT Finances a dénoncé cette disposition, prise avec la complicité, ou tout le moins l'aval, de la médecine de prévention. Cette évolution traduit clairement la pression des directeurs des douanes à forcer la reprise des activités de surveillance au mépris de la santé des collègues. Nous avons exigé le maintien de la règle de 2 personnes maxi par véhicule et l'utilisation de fourgons si le transport nécessite d'être plus de 2.

La DR de Lille a indiqué que la brigade de l'aéroport de Lesquin resterait fermée et que l'activité resterait réduite dans celles de Lille Ferro et Gares. **Nous sommes également circonspects sur l'idée de la hiérarchie d'envoyer certains agents de ces unités sur la route en renfort d'autres unités sans avoir une idée précise de l'évolution des missions sur le terrain (accès à la Belgique toujours très limités)**

Concernant les séances de tir, qui ne devraient pas reprendre avant juin, la CGT Finances a rappelé le conditionnement de cette reprise à la fourniture de lunettes individuelles (commandes en cours).

Il nous a enfin été assuré que le nettoyage des locaux sera quotidien sur tous les sites. Il était temps !

Enfin, il est nécessaire de rappeler qu'un cas de Covid-19 a été récemment suspecté à Maubeuge BSI où la brigade est actuellement fermée. Après test du collègue, il s'est avéré qu'il était un porteur sain du virus. Cette situation doit inviter à la plus grande prudence dans le retour des collègues des services.

Il est crucial que les directions des douanes doivent respecter un retour extrêmement progressif afin d'éviter toute nouvelle vague du virus. La CGT Finances restera très vigilante pour éviter l'apparition de tout nouveau cas.

INSEE

Nous avons été presque surpris du sérieux du plan transmis, contrastant avec le flou des directions des douanes.

La reprise en présentiel sera limitée dans un premier temps à 15 % des effectifs, puis pourra être portée à 30 % fin mai.

Une analyse des locaux a été réalisée afin de garantir que chaque collègue dispose d'un bureau individuel, répartis sur les différents étages du site. Une organisation des circulations a été définie avec des entrées et des sorties distinctes.

Une grande opération de nettoyage aura lieu avant le 11 mai puis le nettoyage sera réalisé quotidiennement.

Les collègues des services immobiliers et logistiques reprendront le 11 mai pour organiser la signalétique dans les services, puis les autres collègues en présentiel reviendront le mardi ou le mercredi selon l'avancement de la mise en place de la signalisation.

Pour les collègues en présentiel, les journées de travail seront banalisées et donc il ne sera pas obligatoire de respecter les horaires classiques de travail.

Pour les enquêteurs, un CHSCT spécial national va avoir lieu le 14 mai pour définir les modalités de reprise de leur activité.

La CGT Finances restera vigilante sur le respect des mesures décrites, saluant la démarche mise en place par l'INSEE et invitant les autres administrations à s'en inspirer.

DIRCOFI

La CGT Finances regrette une présentation incomplète et imprécise du plan de reprise d'activité de la DIRCOFI Nord.

Incomplète, car seuls les aspects sanitaire et RH ont été présentés (aucune information métier). Imprécise, car le PRA a été décliné globalement alors qu'une présentation par service est attendue. Cette imprécision n'est pas de nature à garantir des conditions de vie et de santé au travail pour les collègues en présentiels.

De l'intervention de la représentante de la DIRCOFI Nord nous retiendrons les informations suivantes :

- Tous les télétravailleurs restent en télétravail sans obligation de présentiel. S'ils le souhaitent, et en concertation avec leur chef de service, ils pourront se rendre dans leurs locaux.

- Les agents qui souhaitent travailler à distance depuis chez eux avec leur propre ordinateur et qui remplissent les conditions en terme d'activité, peuvent, sur demande, bénéficier du télétravail. C'est ce que la DIRCOFI Nord appelle le travail en mode dégradé.
- les agents en ASA n'ont aucune obligation de revenir en présentiel, la reprise se fait uniquement sur la base du volontariat. Si le bénéfice des ASA est maintenu sans condition jusqu'au 1^{er} juin, seuls les agents qui pourront justifier de la fermeture d'école pour les enfants de moins de 16 ans, et les agents fragiles sur avis du médecin de prévention, pourront bénéficier d'ASA au-delà de cette date.

Par ailleurs, la CGT Finances a demandé, compte tenu des conditions de reprises (transport, scolarité...) que les agents en présentiel puissent bénéficier d'une banalisation de leur journée de travail et ainsi, prétendre à une journée complète quelque soit le nombre d'heures effectuées (à l'instar de ce qui se poursuivra à l'INSEE, ou qui est en vigueur pendant la période de confinement à la DRFiP Nord ou à la DIRCOFI Sud-Pyrénées).

La DIRCOFI Nord a catégoriquement refusé notre demande, se réfugiant derrière les textes et règlements.

Alors que cette mesure relèverait d'une gestion adaptée et pragmatique face aux circonstances que traversent les agents, la CGT Finances déplore un manque de courage évident.

La DIRCOFI Nord manque ici l'occasion d'adresser un message positif et chaleureux à tous les agents.

Concernant le nettoyage, une grande opération sera réalisée sur les sites d'Amiens, Lille et La Madeleine, seuls sites dont la gestion incombe directement à la DIRCOFI Nord.

Un nettoyage journalier sera ensuite effectué dans l'ensemble des sites.

Enfin, les micros-casques au bénéfice des agents affectés en mission de soutien téléphonique pour la campagne IR devraient être commandés par le CHSCT cette semaine pour une livraison individualisée à leur domicile.

La CGT Finances a rappelé que, sur ce sujet, elle avait déjà à maintes reprises interpellé la DIRCOFI Nord, en proposant une solution clé en mains (modèle de micros-casques, sites des fournisseurs, modalités d'envois...)... solution rejetée d'un revers de mains lors des instances internes. Que de temps perdu, pour les collègues qui ont commencé leur mission depuis le 17 avril !